

LE COMITÉ NATIONAL EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU STT OFFRE UNE FORMATION EN LIGNE

Le Comité national en santé et en sécurité encourage les membres du STT faisant partie des Comités en santé et en sécurité au travail, ou les représentant(e)s du STT en santé et en sécurité des régions n'ayant pas de comités, à participer aux séances de formation en ligne.

Les modules de formation suivants ont été conçus pour compléter la formation pour comité offerte par l'employeur. Chaque cours prend environ d'une à deux heures à compléter et peut se faire sur plusieurs séances, au besoin.

Enquête sur les accidents

Une approche pratique des enquêtes sur les accidents du travail, pour apprendre comment trouver la cause fondamentale et empêcher que ce genre d'événements ne se reproduise.

La violence en milieu de travail : Reconnaître les risques et prendre les mesures appropriées

Mieux comprendre en quoi consiste la violence au travail et ses conséquences, de plus que découvrir quelles mesures préventives peuvent être prises.

Outre ces deux cours, la formation suivante est aussi offerte aux membres des comités du STT qui travaillent pour un autre employeur que TELUS (comme Shaw, Stratcom, etc.)

L'ergonomie au bureau

Une introduction pratique à l'ergonomie au bureau, axée sur les problèmes et les blessures liés à l'utilisation d'ordinateurs et autres équipements de bureau.

Les frais de ces cours seront couverts par le Comité, mais chaque module doit être effectué à partir d'un ordinateur à la maison, en temps libre. Les membres intéressés seront ajoutés à une liste d'attente et seront informés du cours dès que le nombre suffisant de participant(e)s aura été atteint.

Pour vous inscrire à ces cours, veuillez s'il vous plaît communiquer avec les membres du Comité national en santé et en sécurité suivants :

Pour les membres au Québec et en Ontario :

Dave Turcotte à dave.turcotte@twu-stt.ca

Pour les membres en Alberta et en Colombie-Britannique :

Greg Kadey à greg.kadey@twu-stt.ca

S'il vous plaît, veuillez noter que les cours sont disponibles seulement aux membres actifs d'un Comité du STT en santé et en sécurité et aux représentant(e)s du STT en santé et en sécurité.

Guide de référence des Comités en santé et en sécurité

Tout vice-président(e) d'un Comité du STT en santé et en sécurité qui n'a pas encore reçu son *Guide de référence des Comités en santé et en sécurité* peut demander un exemplaire aux agent(e)s d'affaires Paolo Réhel (paolo.rehel@twu-stt.ca), Dave DiMaria (dave.dimaria@twu-stt.ca) ou Betty Lockhurst (betty.lockhurst@twu-stt.ca). Indiquez si vous désirez une copie en français ou en anglais.

Votre Comité national en santé et en sécurité